ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de financements de l'étude « CocoLate »

Question écrite n° 38139

Texte de la question

Mme Valérie Petit interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le manque de financements dédiés à l'étude « CocoLate » sur la covid long. De nombreux Français continuent de souffrir de symptômes de la covid plusieurs semaines, voire plusieurs mois après avoir été contaminés. La plupart ne sont pas suivis car peu sensibilisés et peu détectés. Le directeur de l'APHP estime aujourd'hui que le covid long touche environ un demi-million de Français, et ce nombre ne cesse de croître au fil des nouvelles contaminations. Le premier programme d'étude dédié au traitement et à la compréhension des covid Longs, dénommé « CocoLate », est coordonné par le centre hospitalier Gustave Dron de Tourcoing. Cette étude, qui regroupe près de 1 000 patients, est une source d'espoirs pour les personnes affectées par un covid long. L'objectif de l'équipe de recherche est de donner une définition médicale aux symptômes que l'on peut vraiment associer au covid persistant. Les chercheurs souhaitent ainsi différencier la somatisation liée au stress de l'épidémie, la persistance de la réaction inflammatoire, de la persistance du virus. Mais cette étude manque définitivement de moyens financiers : 350 000 euros seraient nécessaires pour mener à bout cette recherche exploratoire. Elle interpelle donc le Gouvernement sur la nécessité de débloquer les financements suffisants à l'aboutissement de cette étude, unique en son genre dans le pays, et l'interroge pour connaître ses intentions.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Petit
Circonscription : Nord (9e circonscription) - Agir ensemble
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38139
Rubrique : Recherche et innovation
Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 avril 2021, page 3206
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)